
Demande de l'entreprise relative à l'enregistrement de succursales et/ou de filiales en tant qu'entités autonomes

La CPP du siège principal de l'entreprise est compétente pour l'approbation de la demande.

Demande

L'entreprise

demande que la succursale/filiale suivante soit enregistrée dans SIAC en tant qu'entité autonome, assujettie à la CN.

En vue de l'examen de cette demande, l'entreprise produit les documents suivants :

- feuille de données de base pour la succursale/filiale selon l'annexe ;
- attestation CCT actuelle du siège principal ;
- liste actuelle de tout le personnel soumis à la CN dont le lieu de travail contractuel se trouve au siège de la succursale ou au lieu de situation de la filiale, cette liste devant contenir les indications suivantes : nom, prénom, classe de salaire, date de naissance, domicile, entrée, lieu de travail contractuel ;
- pour les succursales : inscription au RC ;
- pour les filiales : adresse exacte ou inscription au RC si l'établissement est inscrit au RC.

L'approbation de la présente demande entraîne l'enregistrement de la succursale ou filiale sur la plateforme SIAC ainsi que sa gestion en tant qu'entité autonome soumise à la CN.

Déclaration de reconnaissance et convention de for

1. L'entreprise reconnaît les compétences suivantes de la CPP locale du lieu de la succursale ou filiale :
 - compétence de contrôle et de décision au sens des art. 75 à 79 CN concernant les travailleurs dont le lieu de travail contractuel se trouve dans la succursale ou la filiale ;
 - cette reconnaissance comprend notamment la renonciation à faire valoir l'incompétence territoriale et/ou l'absence de légitimation active dans le cadre de procédures de contrôle.
2. Pour tous les litiges découlant du ch. 1, le for est au lieu où se trouve la succursale ou la filiale.

Validité, durée et fin

1. En signant la présente demande, la CPP compétente géographiquement du siège principal de l'entreprise autorise l'enregistrement de la succursale ou filiale en tant qu'entité autonome soumise à la CN.
2. L'approbation de la présente demande entraîne la conclusion d'une convention entre l'entreprise et la CPP du siège principal de l'entreprise.

3. Suite à la signature de la présente demande, l'entreprise doit veiller à ce que la succursale ou filiale remette à la CPP locale du siège de la succursale ou filiale, à la demande de cette CPP, une liste du personnel actualisée, contenant les indications susmentionnées.
4. La CPP du siège principal de l'entreprise ainsi que cette dernière doivent résilier la convention ainsi conclue dans les situations suivantes :
 - radiation du RC (pour les succursales) ;
 - abandon de la filiale ;
 - cessation de tout emploi de personnel assujetti à la CN au lieu de la succursale ou de la filiale ;
 - transfert du siège de l'entreprise ou de la succursale ou filiale dans un territoire relevant de la compétence d'une autre CPP.

La CPP du siège principal de l'entreprise peut en outre résilier la présente convention si la succursale ou filiale refuse de produire des documents salariaux (y compris la liste du personnel et autres documents exigés) ainsi qu'en cas de non-respect d'autres droits et obligations découlant de la présente demande.

5. L'existence d'un motif de résiliation de la présente convention doit être attestée par un écrit à adresser à la CPP du siège principal de l'entreprise ou à l'entreprise (au siège principal).
6. En cas de résiliation de la présente convention, la CPP locale du siège de la succursale ou du lieu de situation de la filiale poursuit les éventuelles procédures de contrôle en cours jusqu'à leur clôture. Les résultats et les créances sont communiqués à la CPP du siège principal de l'entreprise et attribués à ce siège.

Lieu, le date

Entreprise (siège)

Lieu, le date

CPP compétente du siège principal de l'entreprise

Annexe I : Feuille de données de base

Informations sur le siège principal de l'entreprise demandeuse

Nom et lieu du siège principal :

IDE du siège principal :

Personne de contact :

Adresse e-mail :

Données relatives à la succursale ou filiale à enregistrer

Type de société : Succursale Filiale

IDE (pour les succursales) :

Informations d'adresse (pour les filiales ; pour les succursales, l'adresse est saisie selon le registre IDE)

Nom succursale/filiale

Nom complémentaire (facultatif)

c/o Adresse (facultatif)

Rue

Numéro

Case postale (facultatif)

Numéro de case postale (facultatif)

NPA

Lieu